
D PARTEMENT DE LETTRES ET LANGUES

Master Didactique des Langues Sp cialit  " cole et Plurilinguisme"

Parcours Professionnel :

**Enseignants de langues en Europe : formation   la diversit 
linguistique et culturelle des publics scolaires**

2013 – 2014

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

MODALIT S DE CONTR LE DES CONNAISSANCES

Responsable de mention :

M. Emmanuel VERNADAKIS – Professeur

Responsable d'ann e :

Mme Dominique ULMA – Maitresse de conf rences

Secr taire p dagogique :

Mme Marie-Pierre L GER (bureau 22)

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex
Téléphone : 02 41 22 64 33 – Fax : 02 41 22 64 19

La Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université d'Angers et le Département de Langue et Littérature françaises de la Faculté des Lettres de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes ont pris en charge commune la direction, la coordination et l'organisation des études d'un Master d'enseignement à l'international intitulé : "Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires".

Ce master a été conçu comme un Master commun d'enseignement à l'international. Il concerne des enseignants et futurs enseignants, tant grecs que français, mais aussi à des étudiants internationaux, qui souhaitent être formés à la diversité culturelle et linguistique qui caractérise aujourd'hui les publics scolaires européens.

1. Objectifs

Dans le cadre des mouvements migratoires et de l'internationalisation de l'éducation, les systèmes éducatifs européens connaissent aujourd'hui de profonds changements. L'un d'entre eux est le nouveau visage du public scolaire, sa diversité culturelle et linguistique. Les pays européens dont les systèmes éducatifs ont vu affluer un nombre important d'élèves issus de l'immigration (intra ou extra européenne) sont concernés par cette évolution.

Ces élèves n'ont pas nécessairement la langue de l'école comme langue maternelle et, de par leur parcours, ils se trouvent à la croisée de plusieurs langues et de plusieurs cultures. Cela a de multiples répercussions – notamment sur l'enseignement / apprentissage des langues dans le cadre scolaire : le fait que les apprenants de langue(s) soient eux-mêmes déjà plurilingues, multiculturels est une nouvelle donnée qui doit être prise en compte sur plusieurs plans.

C'est à ce nouveau besoin que souhaite répondre ce Master, en une formation qui sensibilise les acteurs du monde éducatif à cette diversité culturelle et linguistique des publics scolaires.

2. Compétences

Compétences développées :

- Maîtrise des compétences nécessaires à l'enseignement du français ou d'autres langues dans un contexte multilingue (préparation de matériel pédagogique pour la classe, compréhension et gestion de l'hétérogénéité linguistique et culturelle, responsabilité en termes d'évaluation, de construction et de correction de tests linguistiques).
- Capacité d'analyse des contextes éducatifs simultanément francophones et multilingues.
- Capacité à impulser des enseignements fondés sur le plurilinguisme et les approches plurielles des langues et des cultures.
- Capacité à mettre en œuvre un enseignement qui s'appuie sur l'intercompréhension entre les langues, à concevoir des programmes fondés sur la didactique intégrée des langues.
- Capacité d'assurer des fonctions de conseil auprès des enseignants, de coordonner une équipe pédagogique, de concevoir et d'animer des formations professionnelles destinées aux personnels enseignants.

3. Objectifs professionnels

Ce professionnel peut prétendre aux emplois d'enseignement et de diffusion du français dans le réseau des établissements du premier degré et du second degré en France, dans les établissements du réseau français à l'étranger, et dans les établissements étrangers où le français est partiellement une langue de scolarisation. Il peut être enseignant, conseiller pédagogique, inspecteur, formateur de formateur, concepteur de matériels et logiciels pédagogiques dans le milieu de l'édition.

4. Conditions d'admission en M2

Sélection sur dossier avec master 1 (avec mention) ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. La validation des acquis de l'expérience s'effectue selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour les domaines concernés (formation de migrants, formation d'adultes...).

5. Organisation des enseignements

§ Programme et Contrôle des connaissances

▪ Semestre 3 : Enseignements à Angers

- 6 UE obligatoires + 1 UE au choix
- Toutes les UE du semestre 3 ont un coefficient 1
- Total des ECTS : 30

UE du parcours M2 Pro ELE (D/P) Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires	Validation	ECTS
2 UE obligatoires de l'ensemble des parcours de M2 FLE		
UE 3P Méthodologie de recherche en éducation	Note – contrôle continu	4
UE 4P Politiques linguistiques : concepts et études de cas	Note – contrôle continu	4
		8 ECTS
4 UE obligatoires		
UE 28P Enseignement interactif à un public universitaire	Note – contrôle continu	4
UE 38P Systèmes éducatifs européens	Note – contrôle continu	4
UE 41P Méthodologie du mémoire de recherche	Note – contrôle continu	4
UE 43P Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques	Note – contrôle continu	3
		15 ECTS
1 UE (formation à distance) au choix parmi :		
UE 22-D Enseigner l'allemand en France	Note – contrôle continu	4
UE 53-D Formation d'enseignants réflexifs de langue	Note – contrôle continu	4
UE 59-D L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche	Note – contrôle continu	4
UE 71-D L'intégration curriculaire des didactiques du plurilinguisme	Note – contrôle continu	4
UE 75-D Une langue à l'école une autre à la maison : éléments pour une histoire du monolinguisme scolaire	Note – contrôle continu	4
UE 76-D Enseigner l'anglais en France	Note – contrôle continu	4
		4 ECTS
Avant-projet de mémoire - recherche bibliographique	Note – contrôle continu	3 ECTS

▪ Semestre 4 : Enseignements à Athènes

- 3 UE au choix (coefficient 1 par UE)
- Stage et mémoire de stage : coef : 1 12 ECTS
- Mémoire de recherche : coef : 2 9 ECTS
- Total des ECTS : 30

Matières	Validation	ECTS
Linguistique textuelle et enseignement des textes	Note	3
Le concept de l'intercompréhension pour l'enseignement du	Note	3

plurilinguisme		
La dimension interculturelle dans l'enseignement de l'oral et de l'écrit	Note	3
Apprentissage et interaction théâtrale	Note	3
Sociolinguistique et enseignement des langues étrangères	Note	3
		9 ECTS
Stage en langue grecque pour les étudiants français n'attestant pas de connaissances de base en grec moderne	Validation	X

§ Le stage

Le stage est d'une durée minimum de 250 heures, tous travaux compris. Il se subdivise en deux ou trois séjours dans des institutions différentes (établissements d'enseignement, de formation d'enseignants, inspections académiques...) permettant aux étudiants de développer des activités conformes aux buts de la formation, en France, en Grèce ou dans un autre pays européen. L'ensemble du stage est évalué par un rapport, d'un minimum de 40 pages hors annexes, qui donne lieu à un entretien oral avec l'enseignant de la formation qui a été chargé de le diriger.

§ Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche scientifique d'un format de 80 pages maximum (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans une UE « Méthodologies de recherche en éducation ». Il doit être réalisé sous la direction d'un des enseignants de la formation. Il est rédigé, au choix, en français avec résumé en grec, ou en grec avec résumé en français (avec l'accord du directeur de recherche). Il donne lieu à soutenance orale en français devant un jury franco-grec. Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

§ Descriptif des UE

• **UE obligatoires :**

- UE 3P Méthodologies de recherche en éducation

Épistémologie de la recherche. De la problématique à la validation des hypothèses. Diversité des approches et des instruments. Présentation critique d'outils de recherche existants et de leurs applications. Les normes académiques : fiche de synthèse, appréciation critique de travaux existants.

- UE 4P Politiques linguistiques : concepts et études de cas

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe). Le plurilinguisme en tant que politique linguistique éducative : le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives (Conseil de l'Europe). Les Droits linguistiques. Lire les statistiques : enseignement des langues étrangères en Europe. La diversité des cultures éducatives. La diffusion des langues. Les obstacles à la diversité des langues dans les systèmes éducatifs. Diplomatie culturelle et diffusion de français.

- UE 28P Enseignement interactif à un public universitaire

Expérimentation de la pédagogie de projet pour un enseignement / apprentissage mutuel du grec et du français.

- UE 38P Systèmes éducatifs européens

Description et comparaison des systèmes éducatifs européens en référence aux grands modèles répertoriés de systèmes éducatifs. Liens et influence de la culture et des choix de société sur les finalités éducatives.

- UE 41P Méthodologie du mémoire de recherche

Cette UE se propose de former les étudiants à la construction d'une problématique de recherche ; de les accompagner dans leur projet ; de les initier aux méthodes d'organisation et de rédaction d'un mémoire.

- UE 43P Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques

Langues des migrants/langues des pays d'accueil. Construction des répertoires plurilingues des migrants : approches sociolinguistiques et acquisitionnistes. La place des langues dans les politiques d'immigration, d'intégration et de « cohésion sociale ».

• **UE à distance au choix :**

- UE 22-D Enseigner l'allemand en France

Le contexte socioéconomique (l'allemand « langue du partenaire ») et les représentations (de la langue, des locuteurs, de l'enseignement). Les évolutions de la didactique de l'allemand en France, de la méthodologie « traditionnelle » au modernisme d'hier... puis d'aujourd'hui, à travers les programmes et manuels, en relation avec les évolutions de la didactique scolaire des langues en France et de la didactique de l'allemand langue étrangère (Deutsch als Fremdsprache). On tiendra également compte des nouvelles approches dans le cadre européen.

- UE 53-D Formation d'enseignants réflexifs de langues

Entraînement à la démarche réflexive d'enseignant par la réflexion sur soi et la formation réflexive des élèves. Analyse des concepts, comportements, attitudes et activités d'apprentissage et d'enseignement centrés sur cette démarche dans le cadre de la classe en particulier. Entraînement personnel de l'enseignant à cette démarche par l'intermédiaire d'activités spécifiques. Objectifs : encourager l'enseignant et l'aider à introduire dans la classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.

- UE 59-D L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. Découverte d'une approche

Sensibilisation aux enjeux du plurilinguisme et de la diversité linguistique et culturelle. Définition de l'éveil aux langues. Bilan des programmes de recherches européens pour la mise en œuvre de ce type d'approche dans les cursus scolaires. Définition d'objectifs et typologie de tâches pour l'intégration de la diversité des langues et des cultures dans les cursus éducatifs. Objectifs de l'éveil aux langues et orientations des programmes de l'école primaire en France. Exemples de supports didactiques pour la mise en œuvre de ce type d'approches. Démarche et fonctionnement pédagogique de l'éveil aux langues.

- UE 71-D L'intégration curriculaire des didactiques du plurilinguisme

Examen critique d'ensembles didactiques destinés à des adultes ou adolescents, récemment produits ou en cours de production, visant au développement de compétences d'intercompréhension entre les langues romanes : Eurom4, Galatea, EurocomRom, Galanet. Étude des présupposés théoriques de l'approche « intercompréhension entre langues parentes ». Examen de ses possibilités d'application à d'autres publics (en particulier scolaires). Réflexion sur les avantages et les limites du recours à cette approche en fonction des contextes d'utilisation, dans la perspective de politiques linguistiques visant à la promotion du plurilinguisme.

- UE 75-D Une langue à l'école une autre à la maison : éléments pour une histoire du monolinguisme scolaire

Le français comme langue d'enseignement dans le bassin méditerranéen de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle. Présentation d'exemples particuliers (AIU, mission laïque, écoles congréganistes). Analyse des débats sur le rôle et la place du français par rapport aux autres langues (véhiculaires et/ou familiales) de l'environnement.

- UE 76-D Enseigner l'anglais en France

Éléments de politique linguistique : l'anglais « langue internationale » et son statut dans la société française. Quelles évolutions prévisibles ? Quelles conséquences pour la langue elle-même ? La place de l'anglais dans le système éducatif français, de la maternelle à l'université. Les étapes et les facteurs de la constitution d'une position hégémonique. Ses avantages et inconvénients. L'enseignement de l'anglais en dehors de l'école : quelques aspects. Quels liens entre une situation mondiale, sociale et scolaire spécifique et les choix didactiques ? Quelles responsabilités particulières et quels rôles possibles pour l'anglais première langue étrangère apprise dans la construction des représentations de la diversité et d'une compétence plurilingue et pluriculturelle diversifiée ?